L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 JUIN, 1884.

57eme Annee.

Vendue pour Taxes d'Etat de Propriétés Personnelles.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DIFFERENTS DELINQUANTS DE TAXES---PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de cette paroisse, le vendredi, à la porte principale de la maison de Cour où siège la Cour d'Office du District de la dite paroisse, sise dans la paroisse St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour deniers publics, comparant à 11 heures A. M., le premier Lundi, 7ème jour d'août A. D. 1884, et le lendemain, chaque jour suivant, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés situées sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de construire la somme dûe desdites taxes encourues dans l'année 1883, ensemble avec les intérêts s'y rattachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1883, un taux de 8 pour cent par an, jusqu'à complet paiement et frais dessus dits.

Les propriétés dûes débiteurs délinquants pour montant des taxes dûes par eux respectivement, ainsi que la dite année, et le propriétaire dans chacun pour leur cotisée, supposée à chacun pour leur cotisée de vente, sont comme suit, à savoir:

ADAMS, Mme JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$7 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désigné comme lots No. 24 de l'Ilet No. 344, le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur 120 pieds de profondeur.

AHERN, DENNIS—Taxe de 1881, montant à.....$7 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Piety, Clouet et Roman, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 479, le dit lot No. 21 mesure 26 pieds de face à la rue Roman sur 117 pieds de profondeur.

AHERN, DENNIS—Taxe de 1881, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 14 et comme moitié du lot No. 15 de l'Ilet No. 527, le dit lot No. 14 et moitié du lot No. 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 125 pieds.

BENKHART, WM. W. T.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Génois, Mithomeny et Lark, désignés comme les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 3 formé l'encoignure des rues d'Hémecourt.

BETON, DAVID S.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Frank-lin, Liberté, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 322, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Poydras et Liberté.

BRADFORD, E. A. ET GEO. MAY—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Calliope, Salcedo et ligne Jefferson, désigné comme l'Ilet No. 644.

BRADFORD, E. A. ET GEORGE MAY—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lopez, Calliope, Salcedo et Pauline, désigné comme lot No. 72 de l'Ilet No. 578, le dit lot No. 72 mesure 28 pieds de face à la rue Rochelaise sur une profondeur de 117 pieds.

BRHANF A.—Taxe de 1881, montan à.....$3 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Télémaque, Canal et Gayoso, désigné comme une portion de terre dans l'Ilet No. 709, la dite portion de terre mesure 136 pieds face à la rue Canal sur une profondeur de 119 pieds.

BOYER, FREDERIC—Taxe de 1881, montant à.....$5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Laharpe, Robertson et Constantinople, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 361, le dit lot No. 19 mesure 13 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 120 pieds.

BERRY, Mlle MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Galvezie, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 119; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

BURKE, Mme E. A.—Taxe de 1881, montant à.....$183 00

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conny, Delord, le Corcle Tivoli, les rues St. Charles et St. Joseph, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 103; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 36 pieds de face à la rue Camp sur 110 et 116 pieds de profondeur; les lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent 39 pieds de face à la rue Camp sur 116 pieds de profondeur; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Camp et Delord.

BARRIE, DAVID—Taxe de 1881, montant à.....$72 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 322, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Poydras et Liberté.

BRADFORD, E. A. ET GEO. MAY—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gayoso, Calliope, Salcedo et ligne Jefferson, désigné comme l'Ilet No. 644.

BRADFORD, E. A. ET GEORGE MAY—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lopez, Calliope, Salcedo et Pauline, désigné comme lot No. 72 de l'Ilet No. 578, le dit lot No. 72 mesure 28 pieds de face à la rue Rochelaise sur une profondeur de 117 pieds.

BRHANF A.—Taxe de 1881, montan à.....$3 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Télémaque, Canal et Gayoso, désigné comme une portion de terre dans l'Ilet No. 709, la dite portion de terre mesure 136 pieds face à la rue Canal sur une profondeur de 119 pieds.

BOYER, FREDERIC—Taxe de 1881, montant à.....$5 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Laharpe, Robertson et Constantinople, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 361, le dit lot No. 19 mesure 13 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 120 pieds.

BERRY, Mlle MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Galvezie, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 119; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

BURKE, Mme E. A.—Taxe de 1881, montant à.....$183 00

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conny, Delord, le Corcle Tivoli, les rues St. Charles et St. Joseph, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 103; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 36 pieds de face à la rue Camp sur 110 et 116 pieds de profondeur; les lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent 39 pieds de face à la rue Camp sur 116 pieds de profondeur; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Camp et Delord.

BAUER, Vve VALENTINE—Taxe de 1881, montant à.....$21 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, St. Thomas et Orange, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 86, le dit lot No. 10 mesure 26 pieds de face à la rue St. Thomas sur 80 pieds de profondeur; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Orange.

BAUER, Vve VALENTINE—Taxe de 1881, montant à.....$21 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Robin, Champ et Terpsichore, désignés comme lots Nos. 5 et 7 de l'Ilet No. 122; les dits lots Nos. 5 et 7 mesurent, chaque, 23 pieds de face à la rue Champ sur 120 pieds de profondeur.

BLANC, Mme THOS. L.—Taxe de 1881, montant à.....$9 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 473; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Bertrand sur 132 pieds de profondeur.

BRETON, DAVID S.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Conty, Bourgogne, Canal et Gasquet, désigné comme l'Ilet No. 127.

BARBEP, MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rochelaise, Carroll, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 230; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

CONGREVE, Vve CHAS—Taxe de 1881, montant à.....$16 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Caron delet, Delord, Baronne et Calliope, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'Ilet No. 227, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 51 pieds de face à la rue Delord sur 118 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$3 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 116; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 50 pieds de face à la rue Erato sur 96 pieds de profondeur.

CHARLES, RICHARD—Taxe de 1881, montant à.....$34 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Bank Place, Natchez et Gravier, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'Ilet No. 168; le dit lot No. 20 mesure 21 pieds de face sur Bank Place sur une profondeur de 77 pieds; le lot No. 21 mesure 22 pieds de face au Bank Place sur une profondeur de 77 pieds.

COLEMAN, Vve W. P.—Taxe de 1881, montant à.....$48 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Race, Clara et Ville, désignés comme les Nos. 1, 2, 3, 4, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 415; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 127 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; les lots Nos. 21, 22, 23 et 24 mesurent 127 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

CRAY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$5 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 30 et 31 de l'Ilet No. 518; les dits lots Nos. 30 et 31 mesurent 60 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 123 pieds.

CONOLLY, Mme JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$116 26

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Gaiennie, Magazine et Calliope, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 129; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 64 et 68 pieds.

CONNOLLY, MARY—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Gaiennie, Camp et Erato, désignés comme les lots Nos. 12 et 14 de l'Ilet No. 156; les dits lots Nos. 12 et 14 mesurent 43 pieds de face à la rue Gaiennie sur une profondeur de 175 pieds.

CARROLL, JOS. W.—Taxe de 1881, montant à.....$269 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Casondelet, Carroll, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 230; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

CONGREVE, Vve CHAS—Taxe de 1881, montant à.....$16 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Caron delet, Delord, Baronne et Calliope, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'Ilet No. 227, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 51 pieds de face à la rue Delord sur 118 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$3 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Fulton, Clara et Erato, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 116; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 50 pieds de face à la rue Erato sur 96 pieds de profondeur.

CHARLES, RICHARD—Taxe de 1881, montant à.....$34 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Bank Place, Natchez et Gravier, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'Ilet No. 168; le dit lot No. 20 mesure 21 pieds de face au Bank Place sur une profondeur de 77 pieds; le lot No. 21 mesure 22 pieds de face au Bank Place sur une profondeur de 77 pieds.

COLEMAN, Vve W. P.—Taxe de 1881, montant à.....$48 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Race, Clara et Ville, désignés comme les Nos. 1, 2, 3, 4, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 415; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 127 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; les lots Nos. 21, 22, 23 et 24 mesurent 127 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

CRAY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$5 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 30 et 31 de l'Ilet No. 518; les dits lots Nos. 30 et 31 mesurent 60 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 123 pieds.

CONOLLY, Mme JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$116 26

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Gaiennie, Magazine et Calliope, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 129; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 64 et 68 pieds.

CONNOLLY, MARY—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Gaiennie, Camp et Erato, désignés comme les lots Nos. 12 et 14 de l'Ilet No. 156; les dits lots Nos. 12 et 14 mesurent 43 pieds de face à la rue Gaiennie sur une profondeur de 175 pieds.

CHURCHILL, CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$90 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Corbin, Télémaque, Banks et Palmyre, désigné comme l'Ilet No. 720.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julie et Girod, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 218, le dit lot No. 21 mesure 26 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$336 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Poydras, Carondelet et Lafayette, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 220, le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 77 pieds; le lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 126 pieds.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$180 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conty, Bourgogne, Bank et Poydras, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 81 E pieds de face, de la rue Gayoso sur une profondeur de — pieds, le dit lot No. 13 mesure 201 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de — pieds, le dit lot No. 14 mesure 19 pieds de face à la rue Palmyre; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Gayoso et Banks.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 473; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Bertrand sur 132 pieds de profondeur.

CARROLL, JOS. W.—Taxe de 1881, montant à.....$269 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Casondelet, Carroll, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 230; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

CONGREVE, Vve CHAS—Taxe de 1881, montant à.....$16 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Caron delet, Delord, Baronne et Calliope, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'Ilet No. 227, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 51 pieds de face à la rue Delord sur 118 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$3 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Fulton, Clara et Erato, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 116; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 50 pieds de face à la rue Erato sur 96 pieds de profondeur.

CHARLES, RICHARD—Taxe de 1881, montant à.....$34 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Bank Place, Natchez et Gravier, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'Ilet No. 168; le dit lot No. 20 mesure 21 pieds de face au Bank Place sur une profondeur de 77 pieds; le lot No. 21 mesure 22 pieds de face au Bank Place sur une profondeur de 77 pieds.

COLEMAN, Vve W. P.—Taxe de 1881, montant à.....$48 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Race, Clara et Ville, désignés comme les Nos. 1, 2, 3, 4, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 415; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 127 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; les lots Nos. 21, 22, 23 et 24 mesurent 127 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

CRAY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à.....$5 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 30 et 31 de l'Ilet No. 518; les dits lots Nos. 30 et 31 mesurent 60 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 123 pieds.

CONOLLY, Mme JNO.—Taxe de 1881, montant à.....$116 26

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Gaiennie, Magazine et Calliope, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 129; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 64 et 68 pieds.

CONNOLLY, MARY—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Gaiennie, Camp et Erato, désignés comme les lots Nos. 12 et 14 de l'Ilet No. 156; les dits lots Nos. 12 et 14 mesurent 43 pieds de face à la rue Gaiennie sur une profondeur de 175 pieds.

CHURCHILL, CHAS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$90 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Corbin, Télémaque, Banks et Palmyre, désigné comme l'Ilet No. 720.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julie et Girod, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 218, le dit lot No. 21 mesure 26 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$336 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Poydras, Carondelet et Lafayette, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 220, le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 77 pieds; le lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 126 pieds.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$180 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conty, Bourgogne, Bank et Poydras, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 81 E pieds de face, de la rue Gayoso sur une profondeur de — pieds, le dit lot No. 13 mesure 201 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de — pieds, le dit lot No. 14 mesure 19 pieds de face à la rue Palmyre; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Gayoso et Banks.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$4 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 473; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Bertrand sur 132 pieds de profondeur.

DeCASTRO, MANUEL—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Bandin et Bandin, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 654, le dit lot No. 12 mesure 51 pieds de face à la rue Bandin sur une profondeur de 108 pieds.

DELHOMME, ALEX.—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Race, Clara et Erato, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 143, le dit lot No. 14 mesure 54 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds.

DWYER, JAMES—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Castemane, Girod et Lafayette, désignés comme les Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 66, le dit lot No. 23 mesure 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 126 pieds.

CAMPBELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 445, le dit lot No. 2 mesure 51 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 126 pieds.

COLLINS, JOHN C.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 344, le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur 120 pieds de profondeur.

CROWLEY, Mme WM.—Taxe de 1881, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Gaivez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 14 et comme moitié du lot No. 15 de l'Ilet No. 527, le dit lot No. 14 et moitié du lot No. 15 mesurent 60 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 125 pieds.

CONROY, Mme PATRICK—Taxe de 1881, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Race, St. Thomas et Orange, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 86, le dit lot No. 10 mesure 26 pieds de face à la rue St. Thomas sur 80 pieds de profondeur; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Orange.

CHARLES, RICHARD—Taxe de 1881, montant à.....$43 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Gasquet, Magazine et Calliope, désignés comme lots Nos. 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 81 E pieds de face, de la rue Gayoso sur une profondeur de — pieds, le dit lot No. 13 mesure 201 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de — pieds, le dit lot No. 14 mesure 19 pieds de face à la rue Palmyre; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Gayoso et Banks.

CORBETT, Mme THOMAS—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Broad, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 84 de l'Ilet No. 562, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 156 pieds de profondeur.

CASS, PETER—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Broad, Bandin, Banks et Commune, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 564, le dit lot No. 2 mesure 20 pieds de face à la rue Commune sur 105 pieds de profondeur.

COFFEY, JAMES MY—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dupré, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 611, le dit lot No. 29 mesure 29 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 445, le dit lot No. 2 mesure 51 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 126 pieds.

DAVIDSON, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Félicité et Howard, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 363; le dit lot No. 7 mesure 60 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 72 pieds.

DOWLING, J. M.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conception, Robin, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 114, le dit lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 120 pieds.

FILLES DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL—Taxe de 1881, montant à.....$42 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Gravier et Commune, désignés comme lots Nos. 9, 12 et 14 de l'Ilet No. 150, le dit lot No. 9 mesure 50 pieds de face à la rue Magazine, Orange et Camp, désignés comme lots Nos. 9, 12 et 14 de l'Ilet No. 150, le dit lot No. 9 mesure 50 pieds de face à la rue Magazine, Orange et Camp, désignés comme lots Nos. 9, 12 et 14 de l'Ilet No. 150, le dit lot No. 9 mesure 50 pieds de face à la rue Magazine, Orange et Camp, désignés comme lots Nos. 9, 12 et 14 de l'Ilet No. 150, le dit lot No. 9 mesure 50 pieds de face à la rue Magazine, Orange et Camp, désignés comme lots Nos. 9, 12 et 14 de l'Ilet No. 150, le dit lot No. 9 mesure 50 p